

Titus®

Herbicide de post-levée pour la culture du maïs et des pommes de terre.

Description du produit en bref

Herbicide de post-levée absorbé par les feuilles et les racines. Il agit contre les dicotylédones et les graminées dont le chiendent dans les cultures de maïs et de pommes de terre.

Matières actives

25% Rimsulfuron

Formulation

Granulé à disperser dans l'eau (WG)

Trademark

Du Pont de Nemours & Co Ltd

Numéro d'homologation

W-4701

Mode d'action

Le **Rimsulfuron** appartient à la famille chimique des sulfonyles. Il est absorbé par les feuilles et légèrement par les racines. Titus est rapidement véhiculé dans toute la plante. Sur les plantes sensibles, il inhibe l'enzyme indispensable pour la formation d'importants acides aminés. Il s'ensuit un arrêt immédiat de la croissance dans les points de végétation des racines et des bourgeons. Par la suite, un processus de dépérissement pouvant s'étendre sur plusieurs semaines est déclenché. Certaines mauvaises herbes restent nanifiées. Par contre, cette matière active est rapidement métabolisée dans les céréales. Dès l'application, il n'y a plus de concurrence nutritionnelle entre les mauvaises herbes et les cultures traitées. La meilleure et la plus rapide efficacité est atteinte par traitement sur de petites mauvaises herbes en forte croissance.

Utilisation Grandes cultures

Maïs

Dosage : 30-40 g/ha Titus + 0.5 l/ha Gondor lors d'une seule application. 2 x 20-30 g/ha Titus + 0.5 l/ha Gondor en traitements fractionnés avec un intervalle de 8-14 jours.

En post-levée, une application est possible jusqu'au stade 6 feuilles (BBCH 16) du maïs. Les mauvaises herbes sont sensibles aux stades 2 à 4 feuilles. Les graminées peuvent être contrôlées du stade 2 à 4 feuilles jusqu'au tallage (millets). Le chiendent est sensible du stade 2 feuilles jusqu'à une hauteur au maximum de 15 cm. Pour élargir le spectre d'efficacité, Titus peut être associé avec 1.0 l/ha Callisto ou avec 3 l/ha Successor T. Attention Successor T ne doit pas être utilisés en zones karstiques.

Tolérance variétale au Titus Suite aux années précédentes, il a été constaté que la plupart des variétés de maïs ensilage ou de maïs grain cultivées en Suisse ont une bonne tolérance aux sulfonyles, sauf si les conditions d'applications n'ont pas été respectées ou ont été défavorables.

L'application du Titus n'est pas recommandée sous les conditions suivantes :

- Temps frais et humide.
- Froid, gel ou semence endommagée par le gel
- Lors de sécheresse prolongée.
- Si de l'eau stagne sur le sol.
- Immédiatement après une pluie ou une période pluvieuse car la couche de cire présente sur les feuilles est diminuée.

- Sur feuilles humides.
- Si les variations de températures entre la nuit et le jour sont de plus de 20 °C.
- Si les températures sont supérieures à 25 °C.
- Sur sol froid
- Sur des champs pauvres en éléments nutritifs (carence) ou parasité par un champignon.
- Dans les cultures de maïs destinées à la sélection et à la production de semences.

Les cultures de maïs qui ont/ou seront traitées avec du Titus, ne peuvent pas recevoir une application d'insecticide appartenant au groupe chimique des Esters phosphoriques.

Sur des cultures de maïs traitées avec Titus, il est possible d'utiliser des insecticides appartenant aux groupes chimiques des Pyréthriinoïdes, des Néonicotinoïdes ou des Carbamates.

Pommes de terre de consommation et fourragère

Dosage : 40 g/ha Titus + 0.5 l/ha Gondor lors d'une seule application. 2 x 20 g/ha Titus + 0.5 l/ha Gondor en traitements fractionnés avec un intervalle de 8-14 jours. En post-levée tardive (tiges de 10-25 cm) une application spécifique contre le gaillet, le millet et le chiendent est possible.

Spectre d'efficacité

Bonne efficacité : vulpin, repousses de céréale, repousses de tournesol, repousses de colza, sétaire, panic pied-de-coq, digitale sanguine, pâturin annuel, chiendent, agrostide jouet-du-vent, moutarde des champs, amarante, mercuriale, radis ravenelle, capselle bourse-à-pasteur, ortie royale, alchémille des champs, matricaire, renouée amphibie, ortie brûlante, gaillet, séneçon commun, dent-de-lion, myosotis, stellaire intermédiaire, vesce.

Efficacité satisfaisante dans de bonnes conditions

conditions : souchet comestible, dactyle, laiteron des champs, menthe des champs, tussilage, petite ciguë, renouée persicaire, renouée des oiseaux, pensée des champs.

Efficacité insuffisante : chardon des champs, liseron des champs, rumex, chénopode blanc, arroche étalée, renouée liseron, véronique, fumeterre, morelle noire, plantain lancéolé.

Restrictions

Il ne faut pas utiliser Titus sur des variétés de maïs incompatible (voir liste). Il ne faut pas utiliser Titus en présence d'eau stagnante, lors de sécheresse, par carence nutritionnelle et sur des cultures affaiblies. Après une forte pluie, il faut attendre (+/- 2 jours) avant un traitement pour que la couche cireuse des feuilles de la culture soit reconstruite. Ne pas utiliser Titus à des températures inférieures à 4 °C ou supérieures à 25 °C. Ne pas utiliser Titus dans des cultures de pommes de terre pour la production de plants.

Miscibilité

Il est recommandé de mélanger Titus avec 0.5 l/ha Gondor. Titus peut être associé dans le maïs avec Callisto ou Successor T. Dans une culture de pommes de terre, Titus peut être associé à des fongicides comme Amistar.

Rotation culturale

Les parcelles traitées avec Titus ne subissent aucune restriction après une récolte normale. Lors d'une interruption prématurée de la culture, il est possible de remettre en place du maïs.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI(PER):

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée par des précipitations survenant plus de 2 heures après le traitement.

Important à savoir

Les cultures de dicotylédones (par exemple betterave, colza, légumineuses, légumes) sont très sensibles au Titus. Il faut absolument éviter la dissémination ou la dispersion du brouillard de traitement sur de telles cultures ou des parcelles prévues pour la mise en place de ces dernières. Après utilisation, le pulvérisateur doit impérativement être nettoyé avec All Clear(R) Extra conformément aux indications de l'étiquette. Après plusieurs années consécutives d'applications d'herbicides au spectre d'action similaire sur une même parcelle, la sélection de biotypes résistants devient fortement envisageable. Certains biotypes peuvent se propager et devenir dominant. La création de résistances peut être évitée par l'utilisation de

produits ou de mélanges aux modes d'action différents.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Phrases H

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH208 Contient du (de la) (nom de la substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction

allergique. **EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

RRV Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P280s Porter des gants de protection.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

22 26 37 Emballage simple à 80 g

22 26 37 Carton à 10 x 80 g

Contact

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Tél: 062 746 80 00

Fax: 062 746 80 08

info@staehler.ch

<http://www.staehler.ch>